

# MJC Villerupt



## **Nouveau**

## **Projet Associatif**

Présenté

**Le samedi 22 septembre 2018**

En Assemblée Générale

Extraordinaire

## Préambule

La Maison des Jeunes et de la Culture de Villerupt, créée en 1961, est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, conventionnée avec la Ville de Villerupt et affiliée à la Fédération Régionale Lorraine, ainsi qu'à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

L'objet statutaire commun, selon la FFMJC, des Maisons de la Jeunesse et de la Culture :  
« [...] Ce sont des associations d'Education Populaire qui travaillent à l'émancipation individuelle et collective de tous. Elles offrent donc à tous, jeunes et adultes, la possibilité de s'émanciper et de participer pleinement à leur citoyenneté ».

D'après nos statuts, nous avons pour but la création, la gestion et l'animation de la Maison des Jeunes et de la Culture de Villerupt, qui constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, village, quartier...qui offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante ».

### Contexte historique :

1976 : Création de la 1<sup>ère</sup> édition du festival du film Italien

De 1977 à 1982 : Création de la CAVE, lieu de rencontres et d'expressions artistiques

1987 : Création de l'Ecole de musique et de l'Ecole de Danse

1998 : Scission, le festival du film Italien, créé et organisé par la MJC, est cédé à l'association « LE PÔLE DE L'IMAGE »

Au début des années 1990, la MJC de Villerupt ouvre ses écoles de pratiques artistiques - Musique en 1991 et danse en 1992. Elle va alors compter jusqu'à 225 adhérents, grâce à ces nouvelles activités.

Depuis 1999 : La MJC s'oriente vers d'autres activités, elle déploie des activités socio-éducatives (cours d'italien, informatique, yoga...) et propose de nombreuses activités liées à l'apprentissage et aux pratiques artistiques (Arts plastiques, Théâtre, danse, musique...).

2012 : La MJC fusionne avec JOYEUX HORIZONS, autre association Villeruptienne opérant pour l'enfance et la jeunesse. Tous les moyens, techniques et financiers, ainsi que l'ensemble du personnel, sont transférés à la MJC.

Pourtant, depuis quelques années les difficultés s'accumulent : les exercices déficitaires se succèdent, problèmes organisationnels et RH (1<sup>er</sup> DLA en 2015), reprise du secteur enfance/jeunesse par la ville de Villerupt, Conseil d'Administration instable, départ successif des administrateurs....

La MJC a donc décidé de mettre en place un second DLA

Suite au rapport du DLA, de l'analyse des données socioéconomiques et statistiques et aux préconisations nous avons pu émettre une hypothèse de travail. Nous avons croisé les différents constats, que nous vous livrons ici, avec une observation des outils existants sur le territoire.

### **Préconisations du DLA**

Les différentes problématiques déjà indiquées dans ce rapport, rendent la survie de la MJC, en l'état actuel, et toutes choses égales par ailleurs, relativement aléatoire.

Toutefois, et il faut souligner que l'ensemble des partenaires opérationnels et financiers de la MJC, tout comme les membres du Conseil d'Administration et les salariés permanents souhaitent la voir perdurer. Il est donc, impératif, que la MJC se réoriente, à court terme.

Les différentes orientations à prendre par la MJC devront tenir compte, à la fois, du contexte

Socio-économique, de la concurrence et des aspirations des élus locaux, tout en respectant sa philosophie et ses statuts d'association relevant du champ de l'Education Populaire.

#### ***A court terme et à moindre cout :***

- Ecriture de son projet associatif.

Ce chantier, qui a été entamé, devra lui permettre de se recentrer autour de ses propres valeurs et attentes, en déclinant et en mettant en phase des actions nouvelles, centrées prioritairement sur l'éducation à la citoyenneté, la solidarité, la culture et l'épanouissement individuel et collectif.

Le réseau des MJC, au niveau départemental, pourra apporter un soutien à l'écriture du projet associatif, grâce à sa maîtrise des territoires, des partenaires et des usagers, ainsi que les outils qu'il a développé en interne. La Fédération Départementale devrait ainsi se muer en un vrai partenaire opérationnel pour la MJC de Villerupt.

- Proposer de nouvelles activités en cohérence avec les valeurs de l'Education Populaire, et de son projet associatif. Plusieurs orientations pourront être explorées, les grandes lignes seront définies dans le projet associatif et se décliner autour, par exemple de l'apprentissage de la citoyenneté, l'animation du territoire, mais aussi l'intergénérationnel, la solidarité, sans pour autant oublier la culture et sa pratique, qui devra toutefois faire l'objet de véritables interrogations quant aux niveaux d'enseignements proposés.

Utiliser les outils développés par la FDMJC. Ces outils s'articulent autour du développement de la citoyenneté, la lecture et les apprentissages de bases...

La MJC de Villerupt devra nécessairement s'approprier ces outils pédagogiques, avant de proposer des interventions dans les établissements scolaires, les accueils périscolaires, ou toutes autres structures accueillant du public... et ainsi devrait pouvoir attirer de nouveaux publics, non sensibilisés par l'enseignement de la musique, mais plus dans un esprit d'ouverture à la citoyenneté, au mieux vivre ensemble...

Ainsi il serait éventuellement possible de créer ou participer à des Conseils Citoyens, où le foisonnement d'idées des habitants de la CPHVA pourrait mener à des projets participatifs, proposer des missions aux jeunes en Service Civique...

A partir de ces outils, la MJC pourrait développer ses propres ateliers, dont le panel, non exhaustif, pourra couvrir des champs tels que :

- Apprentissage du français
- Approche des cultures mondiales à travers la cuisine, l'écriture de textes, le recollement par la parole des parcours de vie des anciens... favorisant les échanges et la conservation du patrimoine
- Découverte et respect de l'autre, par des activités intergénérationnelles
- Soutien à la parentalité
- Soutien scolaire
- Mercredis récréatifs et éducatifs
- Eventuellement développement de pratiques sportives...

Dans le cadre d'actions autour de l'environnement, de l'économie solidaire et circulaire, d'autres actions pourraient être envisagées :

- Ateliers d'échange et de re-looking de meubles
- Couture, activités manuelles, dont l'impact est mesurable auprès de publics qui n'ont pas pour habitude de fréquenter ordinairement les MJC
- Jardins partagés, pour autant que des partenaires puissent mettre des terrains à disposition... cette activité permet ensuite de proposer d'autres interventions autour de la nutrition, de l'anti gaspi alimentaire...

### ***A moyen et long terme :***

Après le développement de nouvelles activités, il faut en imaginer leurs déclinaisons, leur évolution, leur évaluation et leur pérennisation... afin de fidéliser les participants.

Par exemple, une fois un groupe de paroles constituées pour recueillir leurs parcours de vie, on peut développer l'apprentissage de la conservation des témoignages oraux, par l'image et du coup s'inscrire dans les actions du Pôle de l'Image de la CPHVA.

Cet exemple n'étant pas pris au hasard, puisqu'indéniablement tout en termes de reconnaissance et de visibilité du territoire, le Festival du Cinéma Italien de Villerupt, semble représenter un poids non négligeable sur les orientations culturelles et politiques des élus locaux. Pour autant, et en parallèle, du développement de nouvelles actions, il est impératif que le

Conseil d'Administration et les salariés de la MJC de Villerupt s'interrogent sur :

- Les possibilités et moyens de s'inscrire dans la programmation « Esch, Capitale européenne de la Culture 2022 ». Pour cela, il est nécessaire d'élargir les partenariats et échanges de la MJC au transfrontalier, en commençant peut-être par le Conservatoire de Esch.

- L'avenir de l'Ecole des Arts, et plus particulièrement l'Ecole de Musique, dans sa forme actuelle. A plusieurs reprises nous avons souligné que l'enseignement de la musique, tel qu'il est proposé par la MJC ne peut perdurer à court ou moyen terme, si la MJC veut pouvoir survivre.

Pour ce faire, il faudra mener une réflexion de fond avec la CCPHVA et À ta Portée sur l'avenir des enseignements musicaux sur le territoire.

### ***Les alternatives possibles :***

En développant des activités autour de la parentalité, le soutien à la scolarité.... La MJC prendrait un virage résolument familial, ce qui pourrait l'amener à s'interroger sur la demande d'un agrément de Centre Social auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Les deux philosophies, MJC et Centre social pourraient cohabiter au sein de la MJC, mais ces orientations nouvelles imposent de véritables réflexions sur les ambitions, le devenir, les enjeux et les moyens humains, logistiques, matériels et financiers à mettre en œuvre.

Ces réflexions pourraient, déjà, être engagées, à court terme avec la mise en place d'un accompagnement par l'OPCA, Uniformation et préconisé dans le diagnostic du DLA54.

Ce « zoom RH » aurait pour mission prioritaire de faire un relevé exhaustif des compétences existantes au sein de l'équipe salariée de la MJC, de proposer des solutions d'optimisation pour favoriser l'utilisation des ressources internes.

Parallèlement, il serait aussi profitable pour le fonctionnement de la MJC que les membres du Conseil d'Administration puissent participer à des sessions de formations destinées aux bénévoles, afin qu'ils appréhendent à la fois le fonctionnement opérationnel d'une association, mais aussi éventuellement se spécialiser dans certains domaines, et ainsi apporter un soutien qualifié aux salariés

## **Conclusion**

La survie de la MJC de Villerupt relève, aujourd'hui, de plusieurs chantiers qui devront être menés de front :

- Réflexions sur le format à donner à l'Ecole de Musique
- Rédaction du projet associatif afin de donner de nouvelles orientations à l'association, lui permettant de se réinventer et de se redynamiser
- Engager un « zoom RH », en collaboration avec l'OPCA, afin de créer un inventaire des compétences existantes et de celles à développer...

A ce stade de notre travail, et faute d'avoir pu réellement avancer sur les orientations concrètes, que souhaite prendre la MJC, en raison des nombreux bouleversements internes à la structure, il est difficile de se projeter budgétairement sur les 3 prochaines années.

Ce travail, initialement inscrit dans le cahier des charges émis par le DLA54, dans le cadre de l'étude qui nous a été confiée, nous nous engageons, une fois les orientations définies et

nouvelles activités retenues, à proposer des projections budgétaires. Pour ce faire, nous continuerons à accompagner, discrètement, la MJC au fil de l'eau.

Indéniable acteur du territoire, la MJC de Villerupt doit nécessairement s'interroger rapidement sur son avenir, puisque malgré l'indéfectible soutien des collectivités territoriales, telles que la Mairie et la CCPHVA, sa situation financière fragile impose que des premières actions soient rapidement actées.

**Ce que nous en retenons :**

Nous avons constaté qu'il existe sur le territoire un grand nombre d'outils et d'infrastructures qui relèvent du champ social, socioculturel et culturel. Le panel de services et de réponses apporté aux divers publics est relativement large. Les réponses publiques et associatives ont été menées jusqu'ici pour des raisons et des volontés locales ce qui somme toute normale vu la structuration de notre modèle sociétal.

Nous constatons aussi que notre territoire fait à nouveau face à des vagues migratoires. Cette attractivité du territoire n'est plus motivée par les emplois qu'il peut offrir comme par le passé avec la sidérurgie.

Nous devons faire face à un nouveau mode d'installation qui résulte du marché de l'emploi du Grand Duché du Luxembourg. Ce qui pour autant ne signifie pas que chaque arrivant à ou trouvera un travail au Luxembourg. Cette situation n'est pas un domaine inconnu pour les différents protagonistes de la vie locale mais il est impératif de mesurer la dimension d'ortoir que recouvre la démarche de ceux qui s'installe. Et cet aspect lui est nouveau car les anciennes vagues de migrations cherchaient certes un logement mais elles voulaient vivre et travailler sur place ce qui n'est plus la norme sur notre bassin de vie.

Est-ce dommageable ? Nous n'avons pas de réponse à cette question.

Aux regards des différents constats et attentes causés par la situation la meilleure réponse que la MJC puisse apporter et de faire évoluer son projet associatif vers la création d'un centre social à dimension intercommunale qui se servirait de la culture comme levier social et outil d'inclusion.

Nous vous proposons donc un projet associatif dans ce sens et avec aussi une riche histoire en termes de culture comme levier social. La MJC œuvre dans ce sens depuis des décennies avec quelques belles actions à son crédit, sans refaire l'histoire notre parcours a toujours suivi une ligne claire sur la place de l'immigration au sein d'une société multiple.

***Un projet associatif, social, éducatif et culturel, un projet d'éducation populaire pour Villerupt ses habitants, le territoire communautaire et le Pays Haut Mosellan et Meurthe et Mosellan.***

Un projet associatif est une démarche qui définit le contour des futures interventions de la MJC.

Nous avons constaté sur nos territoires d'interventions des besoins non pris en charge et, donc un manque de réponse.

Notre analyse montre que cette carence relève du registre du social.

Pour ces raisons, nous souhaitons élaborer un projet associatif qui assoit notre réflexion et nous autorise à plus ou moins long terme, la création d'un centre social.

Ce travail sera mené en collaboration avec nos partenaires ville, communauté de communes, CAF, CD 54 et la Région.

Ce futur centre social aura un rayon d'intervention sur un bassin de vie très large, et il aura comme particularité d'utiliser la culture comme vecteur de lien social.

## **A- Quelques rappels fondateurs.**

### **I / Qui sommes-nous ?**

Créée en 1960, la MJC répond depuis plus de 50 ans, aux attentes éducatives, sociales et culturelles des villeruptiens.

L'action de la MJC repose sur ses bénévoles convaincus, ses salariés et ses partenaires, au premier plan desquels figure la Ville de Villerupt.

L'association a toujours eu un rôle moteur sur la cité et bien au-delà, ce qui lui confère une confiance partagée des usagers et des partenaires.

Cette confiance se traduira par une convention qui lie la Ville de Villerupt et la Fédération Française des MJC, et un agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports pour sa mission d'éducation populaire en direction de la jeunesse locale.

Malgré la rupture de la convention « Ville-FFMJC », la MJC en réécrivant son projet associatif affirme : *« son statut d'association d'éducation populaire au sein de la FF des MJC, mouvement associatif national fédéré, engagé dans un projet de société d'avenir offrant à toutes et tous, sans discrimination, les conditions d'une émancipation intellectuelle et sociale et d'une capacité d'expression citoyenne ».*

Cette affirmation conditionne nos actions et nous demande d'instaurer les conditions d'accès :

- à la culture
- aux loisirs
- aux sports
- à l'éducation

Pour réussir notre démarche d'animation, nous nous appuyons sur une dynamique de construction permanente et collective d'une société plus solidaire.

Cette dynamique entraîne une dimension politique qui prend en compte les besoins et les attentes des habitants du territoire et au-delà.

Pour autant cette dimension politique ne confère en aucun cas une dimension partisane ou politicienne à notre association.

La laïcité est son espace d'expression et d'exigence.

C'est bien la différence des personnes accueillies qui génère la richesse de son projet.

Un projet qui n'a de cesse de participer activement à la construction du vivre ensemble dans le respect des valeurs exprimées par la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

## **II / Un Projet Associatif pour quoi faire?**

Le besoin de redéfinir le projet associatif de la MJC résulte de la volonté des administrateurs, des bénévoles, des salariés et des partenaires d'affirmer les valeurs d'éducation populaire de l'association.

Avec une volonté d'actualiser le projet associatif au contexte social et économique de son environnement.

Cette réactualisation est voulue pour renforcer la cohérence entre les valeurs de l'association et son développement dans un contexte économique et social en pleine évolution.

Un projet s'adapte à son environnement pour définir les champs d'actions et les moyens dont l'association aura besoin pour remplir ses missions.

L'association aura le soin de réinterroger et de réactualiser son projet à chaque fois que nécessaire.

Il s'agit d'établir un document fédérateur qui permette aux administrateurs, salariés, bénévoles, adhérents, usagers, partenaires de trouver les références et les fondements des actions de la MJC.

Mais c'est aussi un outil de communication qui permet aux nouveaux membres d'acquérir les caractéristiques de l'association et ses objectifs.

Il favorise la promotion des projets et des activités de l'association, de ses valeurs et constitue un véritable vecteur d'image.

## **III / Le socle des ambitions de l'association.**

**« Ce nouveau projet vise à définir de nouvelles ambitions et à s'harmoniser aux évolutions de son environnement social et culturel. »**

Nous proposons aux jeunes et aux adultes, l'opportunité de conscientiser leurs aptitudes et de développer leur personnalité en participant au projet de l'association. Pour mettre en œuvre cet objectif fondamental et structurant, la MJC s'appuiera sur les valeurs et les principes de l'éducation populaire.

Nous aurons comme priorité d'offrir à tous un accès à la citoyenneté par l'information, la formation, l'échange de savoirs et nous inscrivant dans des démarches adaptées.

Notre pédagogie se revendiquera active et contributive pour prendre en compte les capacités et les compétences de chacun pour le bénéfice de tous.

### **La MJC affirme :**

**Sa vocation de structure de proximité :**

Elle a pour volonté de s'adresser aux habitants de Villerupt, de la CCPHVA et plus généralement de tout le Pays Haut Mosellan et Meurthe et Mosellan et tous ceux qui partagent nos valeurs et cherchent un lieu pour leur expression.

***S'inscrire dans une démarche collective :***

Cette méthodologie se veut active et participative pour permettre aux habitants et à ceux qui partagent nos valeurs de nous rejoindre.

***Les principes de construction des interventions de la MJC :***

L'association développe un esprit d'ouverture qui à travers un cadre de laïcité, tente de concilier diversité humaine, mixité sociale, géographique, culturelle et générationnelle. L'association soutient une action qui allie respect mutuel, fondement de la paix sociale et signe de citoyenneté. L'association porte la solidarité comme fondement par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et la pratique d'activités collectives. L'association lutte contre l'exclusion en militant activement pour le respect de la dignité humaine et des droits de l'enfant en mobilisant les potentiels d'aide existants.

***Nos valeurs fondatrices :***

Nous définissons comme valeur : ***L'importance apportée à quelque chose.***

Nous présentons les valeurs portées par la MJC, sous trois axes fondamentaux pour l'association :

- L'Education
- La Culture
- L'Epanouissement Personnel et Collectif

***IV / Pour une association innovante et expérimentale.***

***1 - La MJC centre de ressources et de propositions innovantes en :***

- favorisant la recherche de compétences humaines internes et externes, de réseaux de partenaires, d'aides logistiques.
- favorisant une expression directe lors de temps de débats pour faire émerger des idées qui questionneront le projet.
- favorisant une auto évaluation permanente pour garder le sens de la mise en mouvement.
- favorisant des actions nouvelles qui répondent au projet et aux attentes exprimées ou non des usagers.
- favorisant le soutien aux projets qu'ils émanent ou non de la MJC.
- favorisant l'initiative, la créativité, l'originalité, la pertinence des personnels comme des usagers.
- favorisant l'expérimentation pour faire de la MJC un véritable laboratoire du développement des pratiques sociales en utilisant un levier qu'elle maîtrise : la culture.
- en suscitant le débat d'idées à travers des temps d'échange,
- en cherchant de nouveaux modes de relations avec ses partenaires et les habitants.

***La MJC sera un lieu d'innovations et de bouillonnement pour le maintien du lien social et une expression citoyenne forte.***

### **V / Un Projet Associatif aux regards de l'économie sociale et solidaire :**

La MJC une association qui assume son choix de l'économie sociale et solidaire.

L'unique ambition de la MJC sur ce point est de permettre aux usagers d'accéder au bien-vivre ensemble.

Emploi, éducation, culture, loisirs sont étroitement liés.

Cette interdépendance oblige à une relative solidarité entre les différents acteurs.

La MJC comme tout autre organisme ne peut se développer dans un environnement appauvri ou un désert.

Ce principe est une revendication d'appartenance à un système dont les pratiques doivent démontrer une gestion des ressources humaines de l'association socialement responsable.

La MJC portera une attention fine et particulière au bien être des salariés par :

- une stabilité économique qui permette de pérenniser les contrats.
- un respect strict des droits individuels et collectifs, par une application rigoureuse de la convention collective et par la constitution d'un conseil d'établissement.
- un développement des compétences grâce à un plan de formation continue des personnels.

L'association en fonction de ses principes portera une attention particulière à l'accueil, l'accompagnement et la formation des bénévoles.

### **VI / La Charte des MJC :**

#### **Vocation :**

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association qui anime un projet et gère un équipement au profit des habitants d'un quartier, d'une commune, d'une communauté de communes et plus largement d'un bassin de vie.

Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes.

Elle permet à toutes et tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

#### **Mission :**

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des adhérents et des habitants.

Les actions, les services de la MJC encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et développent une pratique citoyenne. L'action éducative de la MJC en direction et avec les jeunes est une part primordiale de sa mission.

#### **Valeurs :**

**La MJC est ouverte à toutes et tous** sans aucune discrimination, elle permet une relation conviviale entre les participants.

Elle respecte les convictions personnelles, **le pluralisme des idées et les principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs républicaines.**

Elle contribue à la création et au **renforcement des milieux sociaux.**

La MJC favorise le transfert des savoirs et des expériences entre générations.

Elle encourage l'expression et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Elle agit en partenariat avec les collectivités locales et territoriales ainsi qu'avec son environnement.

Force de propositions, la MJC œuvre pour l'intérêt général, elle est un lieu de médiation sociale.

***C'est dans ce cadre que le projet associatif est réfléchi***

## **B- Le projet associatif de la MJC.**

### **I / La mise en œuvre du projet.**

La MJC de Villerupt base ses actions sur les valeurs de l'éducation populaire et les valeurs portées par la MJC.

#### **Sur les axes de travail suivants :**

- Démocratiser l'accès aux savoirs.
- Former des citoyens actifs et responsables.
- Promouvoir les valeurs humanistes, démocratiques et républicaines.

#### **Une déclinaison d'actions pour un projet associatif :**

La MJC est un véritable lieu de vie éducatif pour les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées et les familles de l'ensemble de ses territoires d'intervention.

Les différentes activités de loisirs, éducatives, sportives, culturelles autorisent le public à construire son identité, à développer son autonomie, ses compétences et à trouver sa place dans la société.

La mission éducative de l'association permet aux usagers de pratiquer des activités dans un cadre collectif et dans un temps autre que celui de la famille, de l'école ou du travail.

Notre volonté est bien d'accompagner la construction d'individus sensibles, éclairés, critiques, capables de communiquer et de coopérer.

L'association, dans le respect des principes et des valeurs affirmées dans son projet, s'engage pour les années à venir à :

- **favoriser la mixité sociale par l'ouverture à tous,**
- **favoriser l'inclusion des personnes porteuses de handicap,**
- **favoriser la rencontre et la convivialité en améliorant les conditions matérielles et humaines de l'accueil des adhérents, des usagers et bénévoles,**
- **être acteur de la démocratie locale par la force et la qualité de ses propositions et la participation adaptée et réfléchie aux politiques publiques,**

- mieux communiquer par le dialogue avec les habitants et par des supports adaptés (journal, site internet, etc...),
- renforcer l'association en diversifiant les actions et les ressources de financements.

**La MJC s'engage pour les années à venir à :**

**1. Renforcer l'association :**

par une diversification et une stabilisation de ses ressources financières.  
par une volonté de pérenniser les contrats de travail.

**2. Promouvoir les principes et les valeurs de l'économie sociale :**

par la création et l'application d'une charte des bénévoles.

**3. Promouvoir la mutualisation :**

par une mise en commun de moyens humains, financiers, techniques et matériels avec d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs.

**4. Changer nos modes de communication :**

par la création d'un groupe de travail "communication".

**5. Etre acteur de la démocratie locale :**

par des propositions fortes et de qualités et par une participation adaptée et réfléchie aux politiques locales.

**II / Les Objectifs de travail.**

La MJC développe un projet qui s'appuie sur une stratégie politique qui se décline en objectifs et critères d'évaluation.

Tous les champs d'intervention de la MJC feront l'objet d'une évaluation précise à chaque fin d'année, ces évaluations seront présentées aux assemblées générales. Cette démarche d'évaluation revêt un caractère absolu pour que la MJC encadre des actions de qualité, et surtout pour qu'elle ne s'égare pas au fil du temps.

Pour respecter l'intérêt des adhérents, des usagers, et aussi pour assumer pleinement nos obligations envers nos partenaires, nous devons appliquer une méthodologie qui permette la vérification de l'adéquation des moyens mobilisés par rapport aux objectifs fixés par notre projet.

Nous ne déclinons pas ici tous les objectifs, mais soulignons que lors de l'élaboration de nos projets d'activités, nous fixeront les résultats attendus et les critères et méthodes d'évaluation. Nous ferons des bilans d'activités, mais notre démarche d'évaluation nous permettra d'aller plus loin en :

- vérifiant que les décisions prises, pour mener nos actions, étaient les meilleures
- améliorant le fonctionnement et l'efficacité de l'association dans le futur.

## **II / a - Participer à l'éducation :**

### **Education à la citoyenneté**

La MJC a un rôle d'éducation à la citoyenneté et à la prise de responsabilité.

La MJC défend la laïcité et l'égalité.

Elle est ouverte à tous sans discrimination. Ce qui signifie que quelles que soient ses origines raciales et sociales, ses orientations sexuelles et religieuses, toute personne peut devenir adhérente.

La MJC doit aider les individus à s'intégrer à la structure et par prolongement, à s'intégrer dans une société démocratique.

### **Education et scolarité**

La MJC est un espace de vie éducatif pour les enfants et les jeunes de ses territoires d'intervention.

Elle développe des formes d'encadrement et un cadre permettant à des groupes de travailler, d'analyser et de mutualiser des pratiques pédagogiques.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Proposer des actions d'accompagnement à la scolarité qui aident l'enfant dans son parcours scolaire.
- Etre un partenaire reconnu des dispositifs existants, de l'éducation nationale, des collectivités et de la CAF.
- Soutenir la participation et la motivation des bénévoles.

#### **Pistes d'Actions :**

- Actions hebdomadaires d'accompagnement à la scolarité.
- Actions au titre des dispositifs CAF, par exemple CLAS.
- Formation des bénévoles...

### **Education et solidarité**

La MJC fait un choix fort et elle agit de manière à développer les valeurs de solidarité et de fraternité.

Ce choix est fait pour permettre à chacun d'être accompagné dans la construction de projets de vie.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Aider à l'insertion sociale et professionnelle auprès des publics en difficulté.  
Exemple : jeunes sans qualification professionnelle, demandeurs d'emploi.
- Développer l'apprentissage du français.

#### **Pistes d'Actions :**

- Animation d'ateliers sociolinguistiques auprès des publics d'origine étrangère.
- Co-animation d'un groupe solidarité emploi composé d'acteurs sociaux.
- Animation du comité de pilotage des usagers.
- Travail avec les familles sur leur rôle parental par des actions spécifiques.
- Organisation d'actions collectives favorisant la socialisation (cuisine du monde, sorties culturelles, actions inter-quartiers...).

### **Education et médiation sociale**

Dans ce cadre, la MJC peut s'associer à des actions éducatives comme la mise en place d'un système de sensibilisation et de prévention dans le domaine de la santé.

### **II / b - Participer à la Culture :**

La mission de la MJC est d'ouvrir au plus grand nombre possible la culture. Elle porte cette mission dans la limite de ses moyens logistiques, humains et financiers.

La MJC favorise la pratique d'activités culturelles qui restent accessibles financièrement pour faciliter leur diffusion.

La MJC favorise aussi l'innovation, la diversité et l'ouverture (autres cultures, autres pratiques...) et reste attachée à l'engagement des jeunes dans le domaine culturel.

#### **Favoriser l'accès à de nombreuses pratiques culturelles**

La MJC s'inscrit dans le développement de pratiques artistiques comme la lecture, l'écriture, le théâtre, la danse, les arts plastiques, les pratiques musicales et toutes formes de spectacles vivants, etc...

Ces activités permettent la construction de l'identité des individus qui peuvent aussi se forger des émotions qui les aideront à mûrir.

Ces actions sont un véritable levier de la démocratie culturelle.

La MJC cherche à promouvoir une éducation artistique de qualité, à accueillir et à accompagner des jeunes et leurs familles autour des manifestations culturelles.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Participer, aux côtés d'autres opérateurs, à la diffusion culturelle.
- Proposer des ateliers ouverts à toutes les sensibilités.
- Mettre en œuvre une politique tarifaire attrayante pour permettre à tous de s'ouvrir à la culture.

#### **Pistes d'Actions :**

- Les actions autour du livre et de l'écriture (dont la fête du livre).
- Les mercredis créatifs.
- La programmation spectacle jeune public.
- L'école de musique et de danse.
- Les ateliers d'arts plastiques.
- Les ateliers des arts de la scène...

## **II / c - L'Epanouissement Individuel et Collectif :**

La MJC propose des actions pour aider chaque participant à s'enrichir au contact des autres et à progresser individuellement.

La MJC est un lieu de rencontre, d'échange, de culture et de lien social. La MJC privilégie le « faire ensemble » et les projets réalisés en commun.

La MJC oriente ses actions pour amener l'individu à une conception plus collective de la vie.

La MJC est à l'écoute de son environnement et de ses adhérents et prend en compte leurs attentes dans la construction de son programme.

La MJC met en place un système de progression dans ses divers programmes de formation.

### **Aider à l'accès aux loisirs**

Les vacances collectives sont un temps libre destiné aux enfants âgés de 3 à 15 ans, qui permet à chacun de vivre selon ses besoins et contribue au développement de la personne au même titre que d'autres temps d'éducation.

#### **Objectifs opérationnels :**

- Proposer des accueils diversifiés pour les temps de loisirs.
- Accompagner des animateurs dans leur formation.
- Favoriser la mixité géographique et sociale.
- Ecrire le projet pédagogique des accueils de loisirs en lien avec le projet associatif.

#### **Pistes d'Actions :**

- Accueils de mineurs pendant les congés scolaires.
- Ateliers créatifs le mercredi.
- Groupe de travail avec les familles pour écrire le projet pédagogique...

## **III / Se donner les moyens pour agir.**

La MJC fonde ses actions sur le principe d'un développement social. La gestion de l'association doit être rigoureuse.

Pour cela la MJC dispose d'une comptabilité analytique pour établir le coût exact des actions, mais aussi d'un commissaire aux comptes chargé de certifier la régularité et la sincérité des comptes annuels.

La diversité des programmes de la MJC demande une recherche importante de fonds.

#### **Ceux-ci ont quatre origines :**

- La participation des adhérents aux activités.
- Les fonds publics versés par les collectivités locales, l'Etat et les organismes paritaires.
- Les ventes de prestations.
- Les dons privés collectés auprès des particuliers, des fondations et des entreprises.

### **III / a - Synthèse des objectifs opérationnels**

La MJC pose en principe **la recherche de la qualité et de l'amélioration continue** dans toutes les actions qu'elle entreprend dans l'exercice de sa mission.

#### **Education :**

Favoriser la prise de responsabilité par les jeunes.  
Favoriser un rôle actif de chacun.  
Responsabiliser les adhérents.  
Favoriser une démarche respectueuse de notre écosystème dans nos actions.

#### **Culture :**

Favoriser la créativité et l'expérimentation.  
Favoriser l'attractivité des activités et des manifestations culturelles.  
Favoriser et ouvrir l'accès à la scène aux élèves et pratiquants d'activités de la MJC.

#### **Epanouissement individuel et collectif :**

Favoriser les liens trans-générationnels.  
Favoriser la transversalité entre les activités.  
Développer les partenariats avec l'environnement (associations, municipalité, collectivités locales...)  
Développer la mise en place d'activités de groupe.  
Favoriser la prise de responsabilité au sein de l'association ;

### **III / b - La mise en œuvre du projet**

---

La mise en œuvre du projet est sous la responsabilité de la Directrice dont la mission est de proposer au CA des actions et projets en cohérence avec le projet de l'association. Nous établirons un projet éducatif et un projet pédagogique pour permettre à l'équipe de professionnels de développer un programme d'activités adaptées.

### **III / c - L'évaluation**

---

L'évaluation induit une remise en question permanente de ce projet associatif. Le programme pédagogique sera revu chaque année, et validé par une instance associative. Les membres du CA de l'association sont garants du respect des valeurs énoncées, et donc valident ou non, les projets pédagogiques proposés par la directrice. Ils doivent s'assurer que toutes les valeurs énoncées ont été prises en compte dans la globalité des actions proposées.

Ils doivent être vigilants à ne pas laisser s'instaurer insidieusement d'autres valeurs qui iraient à l'encontre des leurs.

***L'association s'engage à rendre compte de l'avancement de ses travaux à chaque Assemblée Générale.***